

# Protocole sanitaire KMBLV

## Avant l'entraînement

Le port du masque est obligatoire dès l'arrivée dans l'enceinte sportive.

Venir dans la mesure du possible en tenue de sport, avec des affaires personnelles (sa bouteille d'eau, sa serviette).

La distanciation d'un mètre est obligatoire sauf pendant l'activité.

Le lavage des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique respectant la norme NF EN 14476, mis à disposition par le club, est obligatoire avant d'entrer dans la salle d'entraînement et en début de cours.

Les élèves s'engagent à informer les référents covid-19 du club s'ils sont diagnostiqués positifs au covid-19 ou présentent les symptômes suivants : fièvre, toux, difficultés respiratoires, étouffement.

## REFERENTS COVID-19 :

Wilfrid BRAVAIS au 0632208344, Alexis FRACOT au 0681963626

Le club pourra être amené à refuser toutes personnes présentant les symptômes énumérés ci-dessus.

La signature du registre de présence est obligatoire.

Il est préférable que chacun utilise son propre stylo (à défaut, le club mettra à disposition des stylos désinfectés).

## Pendant l'entraînement

Le lavage des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique respectant la norme NF EN 14476, mis à disposition par le club, est obligatoire en début de cours.

Le port d'un masque chirurgical NF EN 14683+AC type IIR mis à disposition par le club est obligatoire lors de l'entraînement.

Se désinfecter régulièrement les mains.

Le référent covid-19 peut en particulier demander expressément une désinfection des mains durant le cours, notamment en fonction de la nature de l'exercice.

Mise à disposition d'une poubelle sans la salle pour tous les produits jetables.

Mise à disposition de masques chirurgicaux NF EN 14683+AC type IIR, de gel hydroalcoolique respectant la norme NF EN 14476 et/ou savon liquide pendant tout l'entraînement.

L'échange de matériel personnel est interdit (gants, gourde, protège-tibias, etc...).

Distanciation physique (échauffement) : minimum 2 mètres entre chaque adhérent.

Pour tout déplacement dans la salle hors entraînement, respectez la distanciation d'un mètre.

Le travail se fera avec son binôme et ce pendant toute la durée du cours.

Le matériel mis à disposition par le club (bâton, couteau, pistolet, paos, bouclier) sera désinfecté par les pratiquants avant et après utilisation avec un produit respectant la norme NF EN 14476.

Gants et pattes d'ours du club ne seront plus mis à disposition pour des raisons sanitaires.

## Après l'entraînement

Aérer la salle d'entraînement.

Se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique respectant la norme NF EN 14476 ou du savon.

Port du masque obligatoire pour la sortie de la salle.

Laver sa tenue, désinfecter son matériel et douche obligatoire après chaque séance, à son domicile.

## RAPPEL des règles d'hygiène :



Se laver régulièrement les mains au savon ou au gel hydroalcoolique respectant la norme NF EN 14476 en réalisant une friction d'une durée suffisante (se référer aux préconisations du fabricant), en particulier après toute manipulation d'un masque, ainsi qu'avant et après toute manipulation d'un protège-dents.

Tousser dans son coude.

Se moucher avec un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.

Eviter de se toucher le visage en particulier la bouche, le nez, les yeux, ne pas serrer les mains, s'embrasser ou se saluer par accolade.

## SANCTIONS

Le non-respect du présent protocole et/ou des préconisations du référent covid-19 peut conduire à l'exclusion du cours à l'appréciation de ce dernier.

Après trois non-respects, l'adhérent est exclu du club.

Nom

Prénom

Lu et approuvé

Date et signature